

réaction d'augmenter les taux d'intérêt, de réduire la période de grâce, de demander des frais ou d'augmenter ces derniers, et de tenter de se débarrasser des utilisateurs de carte marginaux (ceux pour lesquels les recettes prévues correspondent tout juste aux frais engagés par l'institution pour ces cartes individuelles). Il faut souligner que ces utilisateurs marginaux sont souvent des consommateurs à faible revenu.

- f. Traiter les institutions financières sur le même pied que les détaillants, c'est oublier le fait que ces derniers peuvent rajuster le prix de leurs produits de manière à tenir compte de toute fluctuation des profits qu'ils réalisent sur les cartes de crédit alors que cela est impossible pour les institutions financières.
- g. De nombreux consommateurs possèdent maintenant des comptes de dépôt à intérêt quotidien. Le fait que la période de grâce soit prolongée et puisse s'étendre jusqu'à 60 jours permettrait à certains consommateurs astucieux d'empocher des intérêts d'une institution financière pendant que celle-ci finance un achat effectué par ces consommateurs.
- h. Ce projet de loi pourrait aussi donner lieu à des conflits entre le gouvernement fédéral et les provinces.

### **Y A-T-IL TROP DE PRÊTS SUR CARTES DE CRÉDIT?**

Au cours des audiences qu'ils ont tenues en juin, plusieurs membres du Comité ont fait remarquer qu'ils ont été submergés de formules de demande de cartes de crédit, surtout lorsqu'ils se sont rendus chez les principaux détaillants. Ils se sont demandé si ces pratiques de commercialisation n'entraîneraient pas un abus de l'emprunt sur cartes de crédit et, finalement, des problèmes financiers et des faillites pour leurs commettants.

La faillite est une question délicate que le Comité étudiera peut-être plus à fond un jour. Il est bien sûr impossible d'obtenir des chiffres précis sur le niveau acceptable des faillites. Pour l'instant, il suffit de préciser qu'au sein d'une économie où le crédit est facilement accessible et où la situation future des revenus et de l'emploi reste inconnue, des faillites se produiront.